

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 10 juin 2025

Rapport 07/2025 : Approbation du budget supplémentaire 2025

- Vu la loi n° 2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'Établissements Publics de Coopération Culturelle
- Vu la loi n° 2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi 2002-6 du 4 janvier 2002, relative à la création d'Établissements Publics de Coopération Culturelle
- Vu le décret 2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Établissements Publics de Coopération Culturelle
- Vu les articles 7 et 16 des statuts de l'EPCC du Mémorial du Camp de Rivesaltes
- Vu le Budget Primitif 2025 voté le 17 décembre 2024
- Vu le Compte Administratif 2024 et l'affectation des résultats

Étaient présents : A. Langesine, P. Casas, C. Chivilo, M.E. Peral, G. Bartoli, G. Errauzpe, A. Doulut, J.B. Llati, I. Altadill-Chichot, B. Costaseca, F. Jeuartinel

Excusés :

C. Delga, E. Taryde, J. Barallat, O. Lovera, C. Manas, L. François, H. Malherbe, R. Lacapère, J. Lopez, G. Gratti

Considérant :

Sur le plan réglementaire, le budget supplémentaire est à la fois un budget de report et un budget d'ajustement.

Un budget de report dans la mesure où il a vocation à intégrer en comptabilité les résultats de l'exercice antérieur et un budget d'ajustement dans la mesure où il permet d'affiner les prévisions votées au stade du Budget Primitif pour tenir compte de la réalité budgétaire en cours d'exercice.

Pour 2025, le budget supplémentaire du Mémorial du camp de Rivesaltes s'équilibre à hauteur de 16.829 € en section d'investissement et se présente en « suréquilibre » en section de fonctionnement du fait de la reprise des résultats antérieurs (23.000 € en dépenses pour 404.655 € en recettes).

I. Le « sur-équilibre » de la section de fonctionnement

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes nouvelles, d'un total de 404.655 €, correspondent à la reprise du résultat 2024 de la section de fonctionnement au compte 002.

B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses nouvelles, d'un total de 23.000 € correspondent à :

- L'ajustement du chapitre « frais de personnel » (+10.000€) pour tenir compte de la revalorisation des cotisations patronales au régime de retraites
- L'ajustement de l'effort d'amortissement des immobilisations, sous évalué au stade du BP (+13.000€)



II. Une section d'investissement qui s'équilibre à hauteur de 25.200 €

A. Des recettes d'investissement complémentaires

Le Budget supplémentaire permet d'inscrire 16.829,15 € de recettes complémentaires, liées respectivement à l'affectation obligatoire de 3.829,15 € (couverture du résultat antérieur), et 13.000,00 € de recettes d'amortissement.

B. L'utilisation des crédits complémentaires

Les 16.829,15 € complémentaires permettront de couvrir le résultat négatif reporté de 2024 (3.829,15 €) et d'engager une campagne de remplacement matériel scénique (auditorium) et informatique.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

le Conseil d'Administration décide de :

- **D'approuver la maquette budgétaire jointe en annexe**
- **D'arrêter, par chapitre, le budget supplémentaire pour l'exercice 2025 du Mémorial du camp de Rivesaltes :**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
	BP	BS
Charges a caractère Général	796 800,00 €	
Charges de personnel	950 000,00 €	10 000,00 €
Autres charges	10 200,00 €	
Amortissement des subventions	18 000,00 €	13 000,00 €
Total	1 775 000,00 €	23 000,00 €

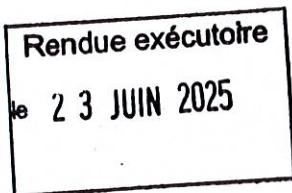
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
	BP	BS
Contributions /subventions	1 545 000,00 €	
Produits du domaine	215 000,00 €	
Atténuations de charges		
Autres produits de gestion courante	15 000,00 €	
Résultat reporté		404 655,42 €
Total	1 775 000,00 €	404 655,42 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
	BP	BS
Immobilisations incorporelles	5 000,00 €	
Immobilisations corporelles	18 000,00 €	13 000,00 €
Résultat reporté		3 829,15 €
Total	23 000,00 €	16 829,15 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
	BP	BS
Amortissement des immobilisations	18 000,00 €	13 000,00 €

Fait à Salses le Château, le 10 juin 2025

Par délégation de la Présidente de l' EPCC du Mémorial du Camp de Rivesaltes, Carole DELGA, la présidente de séance, Agnès LANGEVINE



Pour la Présidente
par délégation
la Directrice de l'EPCC du
Mémorial du Camp de Rivesaltes
Céline SALA-PONS

